



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 17 décembre 2008

CS - 6.04

Compte rendu des réunions de Bureau

RAPPORT

Présenté par Monsieur André HELLE
Vice-Président

Le bureau en exercice s'est réuni les 29 octobre, 5, 19 et 26 novembre, ainsi que le 3 décembre 2008.

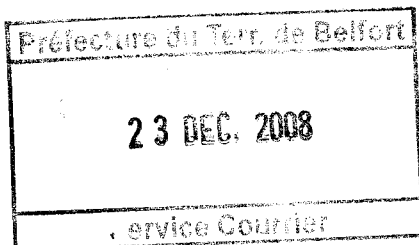
Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau, il est rendu compte au Comité Syndical des décisions qui ont été prises.

A l'UNANIMITE le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les décisions prises lors de ces bureaux

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 17 décembre 2008, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 24 DEC. 2008 conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le 23 DEC. 2008



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président

Leouahdi Selim GUEMAZI